

## Remboursement de la main-d'œuvre pour le service de garantie

(En vigueur à partir du 1er octobre 2020)

Belgique, Danemark, France, Allemagne, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République d'Irlande, Espagne, Italie, Suisse et Royaume-Uni

Le programme de remboursement de la main-d'œuvre pour le service de garantie (« **Labor Reimbursement Program** ») d'Enphase Energy Inc. (« **Enphase** ») est conçu pour aider les professionnels de l'installation électrique solaire (« **Installateurs** ») qui n'ont pas de contrat d'achat de produits (ou similaire) avec Enphase à compenser une partie des coûts de service/main-d'œuvre liés au remplacement de Produits admissibles défectueux (« **Eligible Products** », définis ci-dessous) qui sont couverts par une garantie limitée Enphase existante et active, et qui ont été installés dans un système solaire PV situé en Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République d'Irlande, Royaume-Uni et Suisse (collectivement, le « **Territoire** »).

Ce programme de remboursement de la main-d'œuvre est distinct de notre garantie limitée standard pour les produits. Si votre entreprise a conclu avec Enphase un accord d'achat de produits ou un autre accord concernant l'achat de produits Enphase, ce programme ne s'applique pas à vous ; veuillez vous référer aux conditions générales de votre propre accord avec Enphase.

Eligible Products	Montants du remboursement
micro-onduleurs Enphase® (soit autonome, soit à l'intérieur d'une unité de base du système de stockage Encharge™)	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>€ 125</b> pour chaque visite de technicien pour l'enlèvement et le remplacement des produits éligibles défectueux</li></ul>
unités Enphase Envoy-S (Activé le ou après le 1er octobre 2020)	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>€25</b> pour chaque unité défectueuse qui est remplacée sur ce site (même visite de technicien)</li></ul>
unités Enphase ACB 1.5 (Activée le ou après le 1er octobre 2020)	

\* « Activé » signifie que les autorités compétentes ont donné l'autorisation d'opérer.

\*\* Les montants sont inclus dans toutes les taxes applicables.

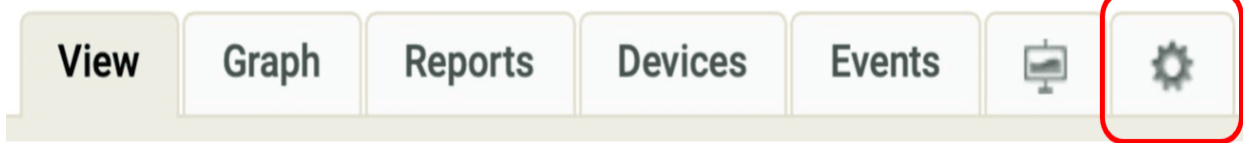
**Charges de travail admissibles au remboursement :** Tous les éléments suivants doivent être véridiques :

- Le travail doit être effectué dans les 2 ans suivant l'activation du produit admissible (« **Eligible Product** »).
- Pour le retrait et le remplacement d'un produit admissible (« **Eligible Product** ») déterminé par Enphase comme étant défectueux dans le cadre d'une garantie limitée Enphase existante et active pour le produit admissible.
- Enphase doit avoir effectué un diagnostic à distance du produit admissible défaillant et délivré un RMA à l'installateur avant d'effectuer le remplacement du produit admissible (« **Eligible Product** ») ; et
- L'installateur doit présenter une demande de remboursement dans les 6 mois suivant l'achèvement du travail.

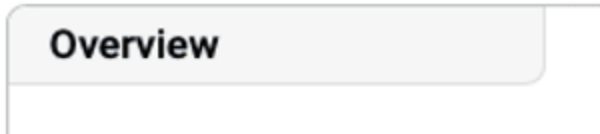
**Pour faire une demande de remboursement pour des produits micro-onduleur admissibles :**

1. Demander à Enphase un diagnostic à distance sur le produit admissible en question ;
2. Obtenir un RMA auprès d'Enphase ;
3. Effectuer le remplacement de produit admissible sur le site ;

4. Dans les 6 mois suivant l'achèvement du remplacement de produit admissible, accédez à votre compte Enlighten Manager,
5. Accédez au site où le remplacement de produit admissible a été effectué.
6. Cliquez sur l'onglet Paramètres (icône de l'engrenage) dans le coin supérieur droit.



7. Dans la section « Vue d'ensemble », cliquez sur le lien « cliquez ici » sous « Emplacement du système ».



**In order to qualify:**

- Must be an reimbursement eligible product as determined
- Defective microinverter must have previously been detected
- The unit installation date must be within two years of the
- The defective microinverter must be returned to Enphase
- No claims older than 3 months will be approved.

[Click here](#) to claim a replacement reimbursement.

---

Note : Le lien n'apparaîtra que si un RMA a été délivré pour le site au cours des 6 derniers mois. Si vous ne voyez pas le lien, « cliquez ici » sous un site pour lequel vous avez effectué un remplacement de produit admissible et que cela fait 6 mois ou moins, veuillez contacter le soutien aux clients [ici](#).

8. Une fois que vous aurez appuyé sur « cliquez ici », vous serez redirigé vers le Formulaire de remboursement du travail ainsi que vers les directives du programme de remboursement du travail. Veuillez lire attentivement les directives avant de remplir le formulaire.

9. Si c'est la première fois que vous demandez un remboursement de la main-d'œuvre, vous devrez également joindre à votre demande un Formulaire de remboursement de l'installateur dûment rempli et signé. Vous pouvez télécharger le Formulaire de remboursement de l'installateur [ici](#).
10. Une fois que vous avez rempli le Formulaire du programme de remboursement du travail (et téléchargé le Formulaire de remboursement de l'installateur s'il s'agit de votre première demande), cliquez sur « Soumettre » pour remplir votre demande de remboursement du travail.
11. Après avoir soumis votre demande de remboursement du travail, nous vous contacterons par le biais de votre courriel enregistré afin de recueillir les documents requis pour les autorités fiscales (« Document fiscal »).

<b>NL/FRA Operating Unit</b>	
<b>Submitted by External Vendors</b>	
VAT Certificate	Europe Based Individual/entities

**Pour faire une demande de remboursement pour les unités Envoy-S et ACB 1,5 admissibles :**

- Vous devez envoyer les factures pour le montant du remboursement applicable à :
  - [envoyclaim@enphaseenergy.com](mailto:envoyclaim@enphaseenergy.com) (pour les demandes Envoy)
  - [acbclaim@enphaseenergy.com](mailto:acbclaim@enphaseenergy.com) (pour les demandes ACB 1.5)
- La facture doit comporter les informations suivantes :
  - Le numéro RMA
  - Ancien numéro de série
  - Nouveau numéro de série
  - Date d'activation initiale du système PV
- Si c'est la première fois que vous nous demandez un remboursement de frais de main-d'œuvre, vous devrez joindre à votre demande un formulaire W-9 dûment rempli (pour les personnes et entités

basées aux États-Unis). Pour les personnes et entités qui ne sont pas basées aux États-Unis, veuillez-vous référer au tableau ci-dessous pour les documents requis (« Document fiscal »).

<b>NL/FRA Operating Unit</b>	
<b>Submitted by External Vendors</b>	
VAT Certificate	Europe Based Individual/entities

4. Enphase pourrait vous contacter par le biais de votre courriel enregistré si des documents supplémentaires sont nécessaires afin de traiter votre demande.